



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E23901

VALABLE JUSQU'AU 08/04/2026

ÉDITÉ LE

27/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1958

Forme juridique : SAS

DEPUIS LE 20/01/2005

Capital : 1 428 000

Raison sociale : CRAM

Sigle : CRAM

203 RUE DEMIDOFF

76600 LE HAVRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC LE HAVRE 1960 B 48

Téléphone : 02 35 24 25 26

Fax : 02 35 24 10 72

Siret : 788 212 660 00013

Portable :

Code NACE : 3530Z

Site Internet : www.cram.fr

Numéro caisse de congés payés : 3108260

E-mail : siege@cram.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

MMA IARD AM 147115554

BEJANIN REGIS PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

HDI GLOBAL 76278137-30014

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Effectif moyen : 769 Tranche de classification : EFF6B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	18/01/2022
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	24/11/2021
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	18/01/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	24/11/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	24/11/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1